271 P ☒ NP ☐ DM1

Projet de restauration de la berge bordant le site d'une ancienne usine de ferromanganèse à Beauharnois

6211-02-027

Restauration de la berge bordant le site d'une ancienne usine de ferromanganèse à Beauharnois par la compagnie ELKEM MÉTAL CANADA INC.

Gaëtan Dagenais

Pour la présentation de ce mémoire j'arbore fièrement l'insigne que portait mon oncle à l'emploi de la St Lawrence ou Electro Métallurgical co. et la montre que mon père a reçu pour ses 25 années de loyaux services, de la compagnie Union Carbide Canada ltd. Je les porte, non pas en reconnaissance pour ces compagnies, mais bien pour faire honneur à tous ces hommes qui ont dû travailler du pic et de la masse durant toutes ces années. Le dur labeur ne leur a jamais fait peur. La suie, la poussière, la chaleur et le froid ont marqué à jamais leurs corps et leurs poumons. Je veux leur dédier ce mémoire pour leur montrer que, malgré tous les sacrifices qu'ils se sont imposés pour ces compagnies, celles-ci n'ont aucun respect pour les torts causés à l'environnement de leur milieu, révélant ainsi leur ingratitude face à la loyauté témoignée par ces hommes et à la communauté qui les a accueillies en leur sein.

Nous sommes tous ici ce soir, pour exprimer notre opinion concernant le projet de restauration de la berge bordant le site de l'ancienne usine d'Elkem Métal Canada Inc. Nous avons tous notre façon d'analyser cette restauration, mais qui mieux que le terrain lui-même pour exprimer ses états d'âme, ses récriminations envers les traitements qu'on lui a fait et qu'on lui fait subir. Dans la première partie de mon exposé nous verrons ce que le terrain aurait à nous dire s'il pouvait parler:

<< Je suis une partie de la berge qui compose la rive du lac St Louis depuis des milliers d'années. Depuis la nuit des temps, j'ai accueilli des milliers de visiteurs qui appréciaient mon aire de repos. L'arrivée à Beauharnois de la centrale hydroélectrique m'a permis de personnaliser encore plus la notoriété de mon site. De très belles maisons se sont installées sur ma berge, amenant avec elles le rire des enfants. Des milliers de visiteurs ont profité de la beauté du paysage pour venir pique-niquer en famille, taquiner le poisson, profiter de la plage, admirer les merveilleux couchers de soleil ou simplement s'inspirer de la beauté du site. J'ai offert à beaucoup de jeunes un terrain pour s'épanouir dans la beauté du sport, je leur ai permis de vivre en harmonie avec la nature. La vie était florissante, les fleurs, les arbres, la faune, chacun contribuait à faire de ce lieu un endroit de prédilection. Puis, un jour, avec l'arrivée de machineries lourdes, j'ai vu se développer une usine de l'autre côté de la route, la méfiance et la peur se sont alors emparées de moi. L'usine terminée, ils ont allumé les fournaises, par les fenêtres on voyait les flammes surgir, j'ai alors compris le sens du mot "enfer". Une fumée noirâtre s'échappait de la cheminée, pour la première fois j'ai vu les fleurs, les arbustes, la pelouse se couvrir d'une légère suie noire, je ne comprenais pas. On m'a vite ramené à la réalité, on a pris une partie de ma verdure pour en faire un stationnement. Matins et soirs je voyais des hommes sortir avec le visage noir de suie, cette même suie je la sentais sur tout mon corps, la pluie, le vent ne parvenaient pas à m'en débarrasser. Ce n'était qu'un début, le pire était à venir.

Un bon matin de grosses pointures se sont présentées, une à une ils ont démoli les maisons qui faisaient ma fierté. J'ai alors compris

que bientôt on viendrait me frapper au cœur. On a fini par me dépouiller de tout ce qui faisait ma beauté, on a fait de moi un terrain sans âme. Un peu comme les personnes qui ont le cancer, on m'a dépouillé de ma chevelure. On a érigé une nouvelle usine, des amoncellements de scories, de roches ou d'autres produits se sont retrouvés çà et là pêle-mêle sur ma surface. Des dégoulinades envahissaient un peu partout le terrain et personne n'y prêtait attention, ces flaques allaient entraîner des problèmes lourds de conséquences. Certaines de ces mares glissaient lentement vers la rive allant s'échouer dans le lac, l'eau emportant avec elle ces résidus, détruisant au passage les vestiges d'un passé rempli de promesses des plus enrichissantes. Avec cette nouvelle usine, adieu baignade, pêche, couchers de soleil ou simplement vue sur le lac. Ils venaient d'extraire à la vue des citoyens de Beauharnois, des municipalités environnantes et des touristes l'un des plus beaux sites de la région. Même si une cheminée dont on disait être très avant-gardiste, dépolluante, avantageuse pour l'environnement était installée, la suie et les scories ont continué de s'accumuler sur toute ma surface, j'étais au bord de l'agonie. L'eau qui venait s'échouer sur ma rive, si limpide auparavant, était elle-même habitée par les scories et la suie déversées par la cheminée ou le déversement du gros tuyau, même la flore me délaissait. L'eau, mon amie, ma confidente était atteinte du même mal, sans possibilité d'y remédier. Les produits, certains toxiques, qui ne réussissaient pas à être évacués par l'eau, s'imprégnaient à l'intérieur de mon être, laissant au passage des plaies vives et profondes, la destruction se faisait autant de l'intérieur que de l'extérieur. J'avais beau me défendre contre ces intrus, cause perdue.

Un jour, on a cessé de me hanter, je ne sais pas pourquoi mais il n'y avait plus de travailleurs pour alimenter cette fournaise gigantesque. Quelques années plus tard, en lisant des journaux jaunis que l'on avait déposés en ballots sur ma surface, j'ai appris la vraie raison de ce départ. La compagnie, après m'avoir dépouillé de mes plus beaux atours, avoir pollué le terrain et certainement un grand nombre de terrains environnants avec ses scories et sa fumée noirâtre, a quitté sans se soucier des dommages causés à ma rive, à mon ami le lac St Louis, à tout mon entourage, etc. Elle a de plus laissé derrière elle des centaines de travailleurs sans emploi et une ville qui lui avait

ouvert ses portes, elle a quitté sans se soucier des dommages que causerait une telle fermeture à toute une population.

Suite à ce départ, je sentais qu'un peu d'énergie s'emparait de mon être et que l'espoir refaisait peu à peu surface. Mais voilà que le ministère de l'environnement accorde un permis pour une usine de transformation de pneus, de plastique ou p.v.c. Je crois qu'il serait bon de s'assurer que le fait d'avoir un permis n'autorise pas les requérants à faire ce que bon leur semble. Les lois se doivent d'être respectées et le suivi devrait se faire d'une façon assidue et systématique sans prévenir les propriétaires. Les plaies qui commençaient à se cicatriser s'emplirent à nouveau de matières purulentes, le lac a eu droit à un gros déversement. Un soir, comble de malheur, un feu s'est déclaré dans l'usine contenant plus ou moins 400 tonnes de granules de p.v.c. J'ai alors demandé à mon ami le vent de ne pas s'élever pour ne pas nuire à mes amis les citadins qui avaient déjà assez souffert; sans qu'en plus, on ait à évacuer un certain nombre d'entre eux. Le bonheur a fait que l'évacuation a été évitée de justesse et que cette compagnie ayant connu certains problèmes financiers a dû quitter assez rapidement. Notre environnement venait sans doute d'échapper à un autre danger. L'espoir renaît à nouveau, j'espère voir disparaître à jamais cette bâtisse et contempler à nouveau ce beau lac.

Après ces mésaventures je croyais voir enfin mon rêve se réaliser, malheureusement ce ne fût pas le cas. Voilà qu'une compagnie de M. St Pierre, qui fait dans la cueillette de papier pour recyclage, dans la démolition de toutes sortes, bois, roche, terre etc. fait son apparition. Je n'ai pas eu le temps de me remettre de mes émotions que me voilà au prise avec d'autres problèmes. Encore une fois on a peu de respect de mon bien être, cette fois, on camoufle le site avec un mur de terre. J'ai pu, toujours par la lecture des journaux déposés sur le sol, me renseigner sur les exigences en matière de protection de l'environnement, laissez-moi vous dire qu'il y a des circonstances où l'on se balance un peu et même beaucoup de la réglementation en place. Un soir, un feu a pris dans des copeaux de bois, ces derniers avaient été traitées au créosote, le feu a duré près d'une semaine et le ministère de l'Environnement n'a pris, ni exigé aucune mesure pour empêcher l'eau de s'écouler dans le lac, même si

cela était flagrant. Lorsque les pompiers tentaient de communiquer avec les responsables du ministère de l'environnement, ils devaient laisser des messages sur une boîte vocale. Lorsqu'ils réussissaient à rejoindre un employé du ministère, on leur disait que la personne responsable communiquerait avec eux sous peu. J'ai peur de ne jamais pouvoir espérer retrouver ne serait-ce qu'une infime partie de mon passé.>>

Je me suis servi de ce récit imaginaire du terrain pour souligner d'une façon bien tangible les manquements de notre système. Je suis ici ce soir pour démontrer que la compagnie Elkem Métal Canada Inc. fait fausse route en offrant la décontamination ou la restauration d'une infime partie du terrain et de l'eau qu'elle a pollué. Il est certain par ce récit que les autres compagnies ont elles aussi, pollué. La compagnie présente sur le site actuellement pollue à sa façon le terrain, mais, peut-on polluer un terrain qui est déjà fortement pollué? Le fait de ne dépolluer ou de ne restaurer qu'une partie de la rive n'empêchera d'aucune façon le ruissellement de l'eau, lors de pluie, de transporter des impuretés et d'entraîner avec elle ces produits considérés dangereux (puisque l'on parle de décontamination) vers le lac St-Louis. Nous pouvons être assurés que l'érosion va se mettre rapidement de la partie. Mais comment peut-on parler de restauration lorsque l'on appréhende un danger si on remue la poussière déjà en place? Je n'ai jamais vu de poussière se limiter à un endroit bien spécifique, je ne crois pas qu'elle sache lire les panneaux ou les clôtures limitant le terrain, elle n'en a rien à faire. Lorsque les feuilles d'un arbre tombent à l'automne elles atterrissent dans votre cour, chez un voisin, chez un autre voisin et se propagent un peu partout au gré du vent. La fumée, les scories et les polluants les composant ont saccagé ce terrain ainsi que les terrains environnants. Il est tout à fait normal que la poussière qui se retrouve au bord de la rive se retrouve aussi sur l'ensemble du terrain. On veut semble-t-il redonner à la rive son aspect d'antan mais de quand; d'avant les nombreux remplissages pour qui ; les ballots de papier, les tas de roches et les je ne sais quoi qui jonchent le sol. Je ne crois pas que ces tas d'immondices retireront une grande satisfaction devant l'embellissement de cette partie de rive.

Les explications suivantes, tirées de la vie courante, auront pour but de démontrer l'inefficacité de la proposition soumise par Elkem Métal Canada Inc. pour la restauration des berges.

Mon premier exemple est le cas d'une personne âgée habitant un appartement dans un immeuble insalubre. Il arrive régulièrement que des employés des services sociaux ou des bénévoles rendent visite à cette personne pour lui prêter assistance dans la préparation et le service des repas. Parfois lorsque le logement est infesté de coquerelles, on doit les tasser pour permettre au locataire de prendre son repas. On avertit le propriétaire qui décide, en guise d'économie, de ne traiter que cet appartement. Il a traité le logement, mais ce ne fût qu'une question de temps pour le retour des indésirables dans toute la bâtisse.

Un autre exemple, si vous avez un enfant chez vous qui joue dans la boue et voilà qu'arrive l'heure du souper, il entre dans la maison couvert de boue de la tête aux pieds. Allez vous simplement lui laver les mains et lui dire de venir se mettre à table? Je ne crois pas, il est inconcevable de penser ainsi.

Comme dernier exemple, un médecin reçoit un blessé à l'hôpital, celui-ci a des fractures aux pieds, aux jambes, au bassin, et à l'épaule. Il décide de réparer les fractures aux pieds et de les mettre dans le plâtre. Il retourne le patient dans sa chambre et se dit: "ce n'est pas grave le reste va se réparer tout seul", sans penser aux conséquences futures.

Il en est ainsi avec la compagnie Elkem Métal Canada Inc. Elle va réparer, d'une façon imagée, les pieds du terrain, pour le reste arrangez-vous. Je considère odieux le fait qu'une compagnie détruise notre environnement et qu'elle vienne rire de nous aussi effrontément. Je me questionne sur la conscience sociale qui habite le Ministre de l'Environnement qui cautionne la démarche de l'entreprise Elkem Métal Canada Inc. qui morcelle ses obligations de décontamination pour sauver de l'argent. Je considère et j'espère fortement qu'à la vue de ces faits notre gouvernement réagira positivement en notre faveur et qu'il obligera la décontamination complète de ce site.

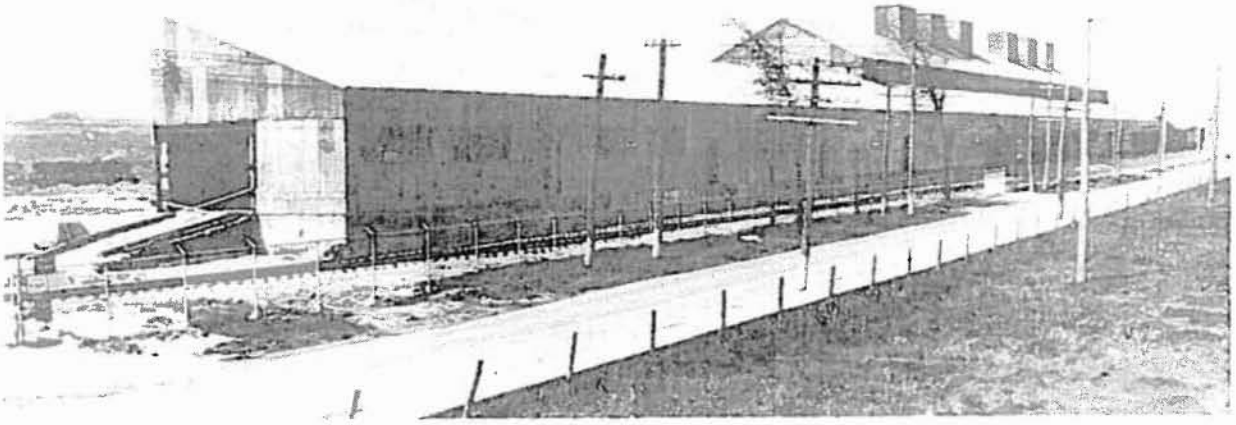
À mes yeux, ce site ressemble présentement beaucoup plus à un site d'enfouissement dans lequel on entasse les ordures qu'à un endroit de villégiature. Je vais citer une phrase dite durant la campagne électorale par notre maire et qui décrit très bien cet emplacement: "J'ai rarement vu quelqu'un exposer ses vidanges dans son salon". Cette porte d'entrée dans Beauharnois-Centre décrit bien ce que cet espace représente maintenant : une poubelle à ciel ouvert. Présentement ce terrain est comme le sans-abri que l'on rencontre sur son chemin avec ses sacs remplis de papiers, de bois et de je ne sais quoi. On s'empresse de détourner le regard et de poursuivre son chemin en espérant que personne ne va soulever le couvercle de cette marmite à sorcières. Mais tout comme le terrain, derrière le regard du sans-abri il y a une vie, un cœur, une âme. Au fond de ses sacs il a certainement enfoui, ses rires, sa jeunesse, ses rêves, ses souvenirs, le peu qu'il lui reste de ses richesses. Pour le sans-abri, le gouvernement a le pouvoir et le devoir de remédier à sa détresse, pour ce qui est du site, le bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a le devoir de demander au gouvernement d'user de ses pouvoirs pour redonner à ce lieu sa vocation première. Ce site se doit d'être une vitrine sur le lac, soyons honnêtes, redonnons lui ses lettres de noblesse.

J'aimerais que mes petites filles puissent voir ce site redevenu accessible à tous, et que je n'aie pas à me servir de notre devise : "Je me Souviens." Il pourrait arriver qu'avec le temps, ma mémoire flanche, que j'oublie la beauté naturelle que nous offrait cet endroit, alors, je voudrais que mes descendants puissent eux aussi en apprécier la vraie richesse et en retirent les même joies.

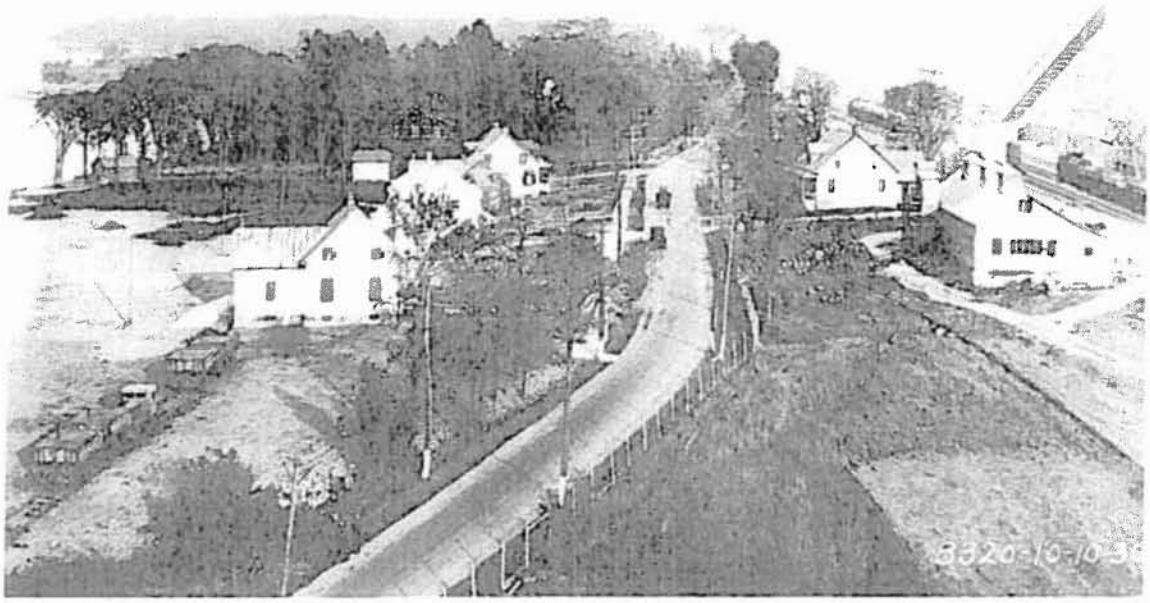
J'ose espérer une réponse positive de votre part.

Merci pour votre attention et votre patience.

Gaëtan Dagenais



St-Lawrence Alloys Ltd lors de sa construction dans les années 1930 (située en face du site de Elkem Métal Canada inc.)



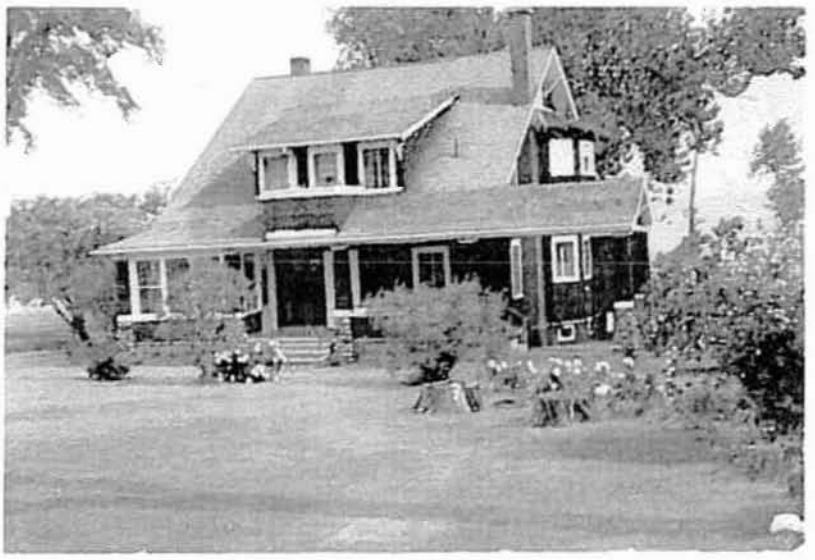
Vue des maisons situées à l'Ouest du site de Elkem Métal Canada inc. en octobre 1930



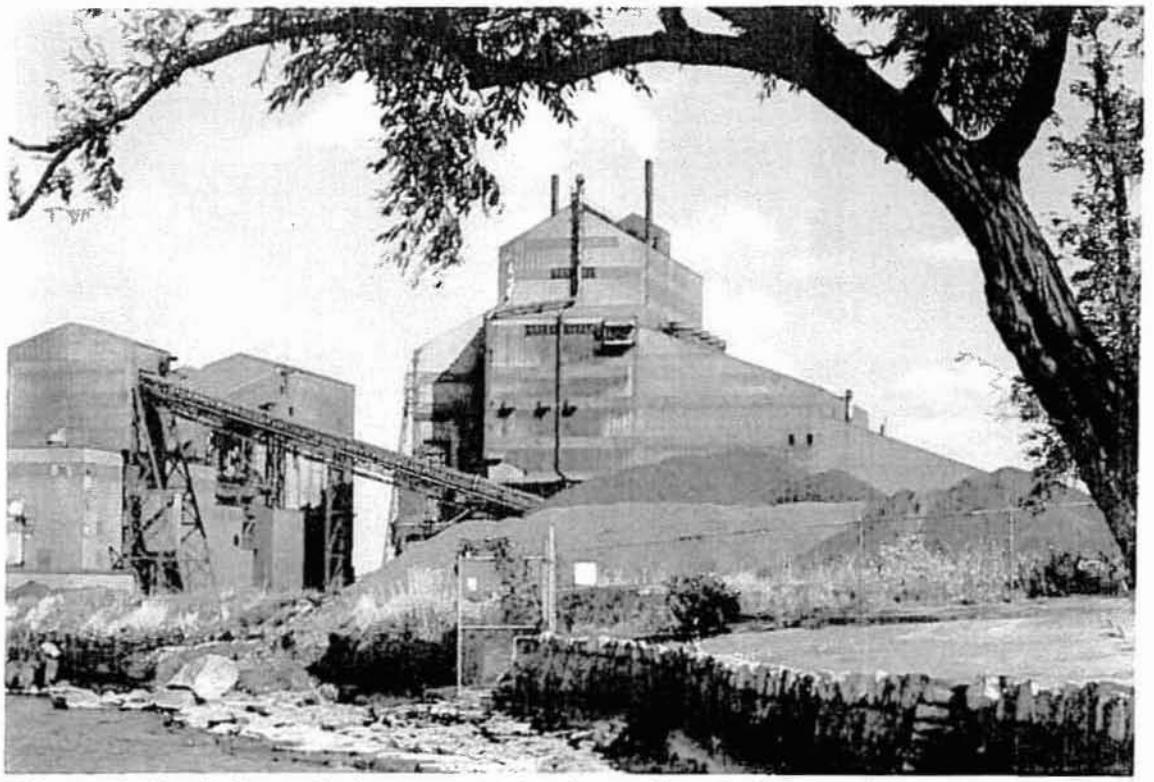
Vue des maisons situées à l'Ouest du site de Elkem Métal Canada inc. en octobre 1960



Vue du site de Elkem Métal Canada inc. en 1960 avant sa construction



Façade d'une maison située à l'Ouest du site de Elkem Métal Canada inc. en 1960



Elkem Métal Canada inc. en 1985 (vue du côté Ouest)



Une partie du site de Elkem Métal Canada inc. à restaurer (dans l'encadré rouge), photo prise au début des années 2000.